

LA DUPERIE DES NATIONALISATIONS...

De tout temps, les libertaires ont affirmé que les réformes accordées par l'État étaient entachées: 1- d'inactualité, le gouvernement étant toujours en retard sur les idées du moment; 2- d'inutilité, le stade favorable aux innovations fécondes étant dépassé depuis un certain temps, les conditions diverses - économiques, sociales, etc... - n'étant, plus en communion - en «synchronisme» - avec le législateur; 3- d'hypocrisie, le gouvernement affichant un libéralisme et une compréhension des besoins et désirs de ses mandants qui s'avèrent mensongers et enfin de duperie, les espoirs nés des réformes, jamais réalisés entièrement, il s'en faut, créant un climat décevant et déprimant où sombrent les velléités et possibilités d'émancipation réelle. Les nationalisations de différentes industries apportent avec une éloquence particulière des arguments abondants à l'appui de nos affirmations et c'est la raison pour laquelle nous insistons sur ce sujet. Deux exemples, entre tant d'autres, tirés de cas différents, démontreront pour aujourd'hui le bien-fondé de ce qui précède.

Le projet de loi d'organisation du crédit adopté lors d'un Conseil des Ministres déclare qu'il ne sera pas tenu compte de la date «*d'acquisition des actions pour le calcul du prix de rachat des actions de la Banque de France et des autres banques nationalisées*». Rappelons pour mémoire que l'indemnisation des porteurs d'actions - ou, si nous préférons, le rachat par l'État des actions que possèdent particuliers et collectivités - se fera sur la base «*de la valeur du cours moyen, en Bourse de Paris, pendant la période du 1er septembre 1944 au 31 octobre 1945*», c'est à-dire que les acheteurs du dernier trimestre de 1944 seront désavantagés ayant acheté leurs titres plus chers que l'État a proposé de leur payer; par contre, les acheteurs de la dernière heure seront favorisés, ayant acheté moins que «*l'indemnité*» qu'ils lui vont recevoir. Et ceci appelle nombre de réflexions suggestives.

Le capitalisme moyen - qui fournit la majorité, 61% des actionnaires de la Banque de France vers le milieu de l'année dernière - a acheté sans méfiance les titres que vendait la Haute Banque, laquelle toujours bien renseignée, sentait venir la nationalisation et «réalisait». Les cours étaient à l'époque des plus élevés, nos financiers ont eu une marge de bénéfices fort appréciables. Les menaces suivies des réalisations de nationalisation, ont fortement déprécié ces valeurs, dépréciation accentuée par une habile propagande d'incertitude et de panique, à laquelle la presse - toujours à vendre - a libéralement prêté son concours. Les actions étant finalement cotées à un cours extrêmement bas par suite de l'immense volonté de vente des actionnaires suggestionnés et par la rareté naturelle des acheteurs, les «initiés» ont graduellement, prudemment et méthodiquement racheté les valeurs et vont ainsi réaliser une affaire superbe sur le dos du petit et moyen capitaliste et sur la nôtre aussi, puisque l'État - ici seulement - c'est nous. Or, quels sont ces acheteurs si bien renseignés sur les intentions futures des dirigeants sinon ceux qui font et défont les gouvernements: la Haute-Banque? L'État punit donc le «*démocratique petit porteur*», offre une prune au puissant financier et leurre magistralement le peuple tout entier en lui faisant croire que, seul, il le défend contre l'oligarchie financière.

Le deuxième exemple prouve la complicité de nos dirigeants avec les dirigeants des sociétés houillères, car la façon dont ceux-ci détournent une certaine partie des fonds nationalisés se fait au grand jour, provoquant même un grand intérêt dans le monde de la Bourse en augmentant le nombre des tractations des titres de ces sociétés. Un indéniable abus de confiance - qui conduirait tout autre droit à la correctionnelle - a lieu sur une vaste échelle et a été tout d'abord amorcé timidement par les «*Mines de Dourges*» et, devant l'indifférence bienveillante de nos ministres, s'étend maintenant à toutes les sociétés houillères.

Par nationalisations, le bon public entend l'achat de tout l'actif de la société nationalisée. La conception est claire, très nette: contre remise d'une somme à fixer, l'État devient propriétaire de toute la mine, avec

ses bâtiments, ses machines, son stock, ses participations dans les autres sociétés, quelle que soit l'industrie auxquelles ces dernières appartiennent. Lorsqu'un automobiliste vend sa voiture, ses pneus, les accus, etc..., sont compris comme faisant partie intégrante de la vente. La société d'extraction de charbon a, pour des raisons commerciales ou techniques, et au cours des ans, acquis des participations dans des sociétés similaires. Désirant, par exemple, diminuer ses frais généraux, elle a acheté un certain nombre d'actions de la société, technique qui lui fournit l'énergie indispensable, une partie des sommes versées en qualité de cliente lui revient sous forme de dividendes. Les achats ont été prélevés sur ses bénéfices. La plupart du temps sur les bénéfices excédentaires, frustrant ainsi légalement l'État, ces sommes échappant au fisc. Il tombe donc sous le bon sens que ces participations doivent devenir la propriété de l'acheteur, l'État, comme les pneus suivent la voiture. Il n'en est rien cependant: les «MINES DE DOURGES» ont décidé que tout porteur de dix actions aurait gratuitement une action de «LA HENIN», la société en possédant 45.000. Cette opération s'est faite en toute hâte avant que le législateur ait défini les modalités de la nationalisation, modalités attendues depuis octobre 1944. L'on comprend maintenant les raisons de ce retard. Les «MINES D'AL-BI» répartissent leurs actions de l'«OMNIUM INDUSTRIEL IMMOBILIER ET COMMERCIAL». Les «MINES DE VICOIGNE, NŒUX ET DROCOURT» procèdent également à une répartition de leur portefeuille entre leurs actionnaires. Mais la palme revient sans conteste aux «MINES D'ANZIN» qui cèdent leur portefeuille à une société nouvelle, sa filiale «LA SOCIÉTÉ VALENCIENNOISE DE GESTION» constituée dans le but de gérer les participations diverses d'Anzin. Les actionnaires de cette dernière société deviennent sans bourse délier actionnaires de la société de gestion, grâce à un remboursement des primes d'émission, dont le processus n'a pas d'utilité à être démontré dans cet article.

L'ampleur et la divulgation impudente de ces opérations dénoncent formellement la complicité gouvernementale. Il est impossible de prendre au sérieux les nationalisations qui, contrairement aux assertions des hommes politiques qui s'en font les propagandistes, servent à minimiser la débâcle capitaliste provoquée par les problèmes économiques et sociaux, insolubles et contradictoires. Le stade des nationalisations est dépassé depuis un certain temps, ainsi d'ailleurs que celui de l'étatisation. Les progrès techniques, scientifiques et sociaux exigent actuellement la mise en commun de toutes nos richesses, de tout le produit du travail et l'organisation qui s'édifie, héritière du régime moribond, c'est l'anarchie.
